



Programme de formation **Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) – Réussir la contractualisation de son contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)**

Public concerné

Prérequis

Directeurs d'établissements ou de services, directeurs ou responsables administratifs et financier, comptables, contrôleurs de gestion, décideurs

Formation sans prérequis

Objectifs

Les CHRS sont amenés à contractualiser avec leur autorité de tarification, dans le cadre de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). L'entrée dans le contrat conduit à une évolution de la procédure budgétaire dont les modalités et les enjeux doivent être appréhendés en amont de la signature du contrat.

Les participants seront capables de :

- Comprendre les enjeux et les caractéristiques du CPOM
- Se préparer à la démarche de contractualisation
- Comprendre et anticiper les conséquences budgétaires et financières

Programme

Les caractéristiques du CPOM

- Le contexte
- Le périmètre

La démarche de contractualisation

- La programmation
- L'autodiagnostic et le diagnostic partagé
- Les objectifs
 - Les cas d'exonération de la procédure d'appel à projets
 - Les objectifs stratégiques et les fiches-action
- Les moyens
 - La réalisation du « Budget base zéro »



Programme de formation
Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) – Réussir
la contractualisation de son contrat pluriannuel d'objectifs et de
moyens (CPOM)

- L'évolution des moyens
 - Le plan pluriannuel de financement
 - La signature, le suivi et l'évaluation
- Les conséquences budgétaires et financières
- La nouvelle procédure budgétaire
 - L'affectation des résultats

Durée, effectifs

6 heures.

12 stagiaires (capacité maximum).

Intervenant(s)

Maxime CHOMETON, Conseiller technique Gestion-tarification, Uriopss Grand Est

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

Moyens pédagogiques et techniques

3 x 2h de classe virtuelle

soit 6 heures

Exposés théoriques

Support de vidéo projection remis aux participants

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation : questionnaire et cas pratiques

Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

Matériel nécessaire pour suivre la formation



Programme de formation Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) – Réussir la contractualisation de son contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé).

Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.



Référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)